Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section de Paris 16 PDC

Paris, le 19 février 2007

Consultation reportée au 8 mars : La négo continue !

Le report de la consultation permet d'affiner la négociation sur l'organisation du travail, notamment, pour la CFDT, sur le scénario n°4 pour les deux variantes. Mais avant d'aborder ce point, une petite info générale : la CGT n'a pas fait valoir son droit d'opposition à l'accord de « développement professionnel des facteurs » (elle avait jusqu'au 14 février), mais continue avec SUD (oppositionnel) et FO (signataire) à revendiquer le retrait du projet ! Bref, on est dans le paradoxe total. Si la CGT s'était opposée à l'accord national, Facteur d'avenir était définitivement enterré ! Ce qui, c'est vrai, n'aurait pas empêché La Poste de continuer dans sa modernisation des distris, mais sans le volet organisationnel et promotionnel. La CFDT maintient sa ligne cohérente, et négociera point par point l'ensemble du projet décliné à Paris 16 et ailleurs !

Simplifier l'organisation de la distri sur le scénario 4 !

Vous nous avez interpellé sur l'organisation de la distri les jours de repos de cycle. Sur le tract d'analyse des régimes de travail, sur le scénario 3, nous pointions déjà en négatif le fait de distribuer une partie de quartier supplémentaire quand il y avait un RC. Certes, on équilibre la charge, mais surtout on complexifie le coupage et la distri. La CFDT avait déjà dit son désaccord à la Direction lors d'une bilatérale le 2 février.

Sur le scénario 4, la CFDT ne veut pas d'un schéma ou un des trois facteurs serait en renfort de deux autres le samedi ! Nous voulons clairement que lorsqu'un des binômes est en repos de cycle le samedi, l'autre assure les OO et les OS, sans démonter un facteur pour repartager la charge. Cela n'arrive qu'une fois sur le cycle d'un mois pour chaque facteur, mais surtout la contrainte de l'emport des OS, plus faible le samedi doit permettre de maintenir une simplification sans surcharger le distributeur. Pourquoi faire compliqué quand c'est si simple ? Nous sommes intervenus pour que la direction clarifie ce point bien avant la consultation du 8 mars.

Ne pas oublier les Chefs d'Equipe !

Chargés de relayer la communication officielle, au cœur des processus de promotions quand aux entretiens et élaboration des dossiers, les CE ne sont pourtant pas à la « noce », et s'interrogent quand à leur future mission, fonction, équipe. La vision des deux CE de la nuit qui ont une mission indigne de leur grade ne conduit pas à une confiance absolue. La CFDT est intervenue à la DOTC pour qu'un véritable accompagnement de leur parcours professionnel soit réalisé par les CMOP. S'il y a des surnombres au niveau de l'encadrement (a priori trois dont un muté à Paris 07), ils doivent pouvoir bénéficier de toutes les mesures de reclassement, d'abord en interne à Paris 16, et sur des vrais postes de leur niveau ! La CFDT vient d'avoir deux audiences à la DOTC sur les missions des personnels en reclassement, afin que celles-ci ne soient pas des « voies de garage » temporaires, mais avec des activités, des contenus correspondant au niveau de l'encadrant. Beaucoup de solutions existent, il suffit d'y mettre des moyens. La CFDT est prête à accompagner toute demande, et à agir pour débloquer les situations. Nous continuons à revendiquer une dimension managériale supplémentaire, à l'appui des facteurs qualité en 2.2, pour déboucher vers du 3.2 pour les CE. Ce sera l'objet d'un chantier national qui s'ouvrira bientôt.

***Prochains tracts :** la consultation ; la promotion ; le pyramidage des équipes ; les fonctions.*

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !